

« L'émerveillement se cultive à l'instant présent, ni au futur ni au passé. »

ÉDITO

Premier éditto de l'année, au cœur d'un printemps sec et froid qui n'augure pas, pour les mois qui viennent, de bonnes nouvelles pour notre environnement !

Sur le plan local, la disparition de notre épicerie ne réjouit personne, ce lieu de rencontre nous manque déjà, espérons que la reprise soit assurée d'une manière ou d'une autre.

En ce qui concerne le Petit Journal, nous sollicitons les bonnes âmes, les belles idées, bref on manque de bras !

Comme nous le vivons tous, rares sont les infos positives ces derniers temps autour de nous, aussi, si cela peut vous reconforter un brin, la bibliothèque va renouveler son stock de DVD dans les jours qui viennent. Profitez-en, c'est toujours gratuit !

Courage et espoir !

YB



AGENDA MARS

- 10/03 : Assemblée générale Comité des Fêtes
- 10/03 : Manif. contre la ligne LGV - Rennes Gare
- 11/03 : Soirée club foot du Sel de B. à La Bosse
- 15/03 : Conseil Municipal
- 18/03 : Plantation arbres de naissance
- 26/03 : Passage heure d'été
- 29/03 : Colis alimentaire - Salle Polyvalente
- ...

PANNEAU POCKET

Pour vos événements pensez à :



>> en transmettant vos message à la mairie :
mairie@lalleu.fr

OPÉRATION P'TITS BOULOTS

Vous avez entre 16 et 17 ans ? Vous aimeriez un job pour travailler cet été dans votre commune ? L'Opération P'tits Boulots, c'est l'occasion de vivre une **expérience professionnelle rémunérée**. Déposez votre **candidature du 1^{er} mars au 31 mai** par email à **sij@bretagneportede Loire.fr**



PLANTATION DES ARBRES DE NAISSANCE

Depuis 2019 et le début de la crise sanitaire, aucun arbre de naissance n'a pu être planté alors que 24 naissances ont eu lieu pendant ces 3 dernières années.

Pour rattraper le temps perdu, **24 arbustes seront plantés** prochainement aux abords de la Salle des Fêtes. Ainsi, pour cette année, sont prévus 12 pommiers à pommes tardives, 3 érables, 4 aulnes, 3 merisiers, et 2 charmes.

Les **parents et enfants** concernés **sont invités** à participer à cet événement **samedi 18 mars à 10h**.



RECHERCHE PRÉSIDENT

Depuis la fin de l'année 2022, le **Club de l'Amitié** n'a plus de président et ne peut donc plus fonctionner. En effet, Claude ÉTENDARD, Président de l'association depuis 13 ans, n'a pas souhaité se représenter pour une nouvelle année, et c'est tout à fait son droit. Il aurait déjà dû arrêter un an auparavant. Voilà pourquoi cet appel est fait. Si quelqu'un souhaite reprendre cette présidence, merci de contacter la mairie, nous le mettrons en contact avec l'ancien président. A défaut, l'association cessera d'exister.

COMITÉ DES FÊTES

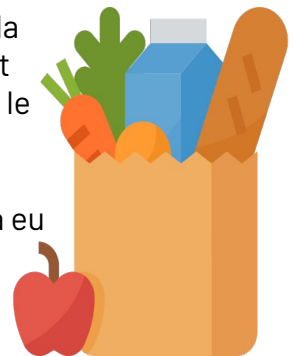
L'**Assemblée générale** du Comité des Fêtes se tiendra le **vendredi 10 mars** à la Mairie à **20h**. Ordre du jour: bilan financier, programme de l'année, élections. **Venez nombreux !**

GESTION DE L'EAU

VEOLIA ne gère plus à compter du 1er janvier 2023 les factures d'eau ni les travaux de raccordement. C'est la société **AQUALIA** qui prend le relais.

EPICERIE - BAR AN ALLOZ

M et Mme CONTET ont quitté la commune et nous ont fait part de la fermeture du commerce le 15 décembre dernier avec un préavis de 3 mois. Mais vous avez pu constater que l'arrêt a eu lieu plus tôt.



Aujourd'hui, aucun repreneur ne s'est manifesté pour la reprise du fonds de commerce.

A partir du 16 mars 2023, les personnes intéressées pour la reprise des locaux devront s'adresser directement à la Mairie avec un projet.

Nous espérons qu'une ouverture pourra se faire dans les meilleurs délais.

LES JARDINS DU CARRE D'ACH

les jardins vous proposent ...
vos plants potagers bio!!!

**OUVERTURE DE LA PEPINIERE LE
DIMANCHE 2 AVRIL 2023 DE 10H A 12H**

puis tous les mardi de 15h à 19h et les dimanche de 10h à 12h
d'avril à juin



**maraichage diversifié
légumes bio**

CHAUSSIS Adeline, 35320 LALLEU
06 89 51 04 87

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

En 2023, la **Semaine Nationale de la Petite Enfance** fête sa **dixième édition**.

Pour la 2^e année, la Commune de Lalleu (en partenariat avec le Comité Projet Éducatif Territorial et la Bibliothèque de Lalleu) rejoint le Relais Petite Enfance de Bretagne Porte de Loire Communauté pour proposer des ateliers et des rencontres à Lalleu, mais aussi sur le territoire communautaire.



Trois évènements sont programmés à Lalleu :

PAUSE-PARENTS

(et professionnels de la petite enfance)

Vendredi 24 mars

19h-20h30

Ecole Niki de Saint-Phalle, Lalleu

Réservation conseillée :

dden.lalleu@gmail.com

(les parents hors Bretagne Porte de Loire Communauté sont bienvenus).

Soirée d'échange autour de l'importance du langage dans la vie de l'enfant

• Regard de psychologue avec A. Rossi :

« Les compétences langagières et de communication procurent des outils essentiels à l'apprentissage, aux relations sociales et à la régulation du comportement et de l'émotion dès le début de l'enfance. Le but de l'intervention sera de décrire l'évolution du développement du langage dans les cinq premières années de la vie et les liens avec le développement de l'enfant et les conséquences sur sa scolarité. »

• A vous de jouer : présentation d'une POP'boîte à jeux de mots à fabriquer soi-même pour encourager le langage des tout-petits.



POP'LECTURE

Mardi 21 mars

10-11h

Bibliothèque de Lalleu

Réservation conseillée

(espace limité)

dden.lalleu@gmail.com

ATELIER PARENT-ENFANT

BÉBÉ SIGNE (0-3 ans)

Judi 23 mars

10-11h

Salle du conseil, Mairie de lalleu

Réservation obligatoire pour cet atelier limité à 6 enfants

au 02 99 43 08 48 ou par mail à

resa.rpe@bretagneportede Loire.fr

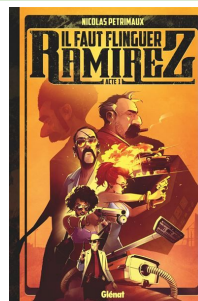


À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Venez découvrir un nouveau livre, une bande dessinée, une activité culturelle...
L'INSCRIPTION EST GRATUITE

IL FAUT FLINGUER RAMIREZ lu par Yannick Bouvet

BD
Pour marquer son entrée au catalogue Glénat, **Nicolas Petrимаux** livre un hommage réjouissant au thriller d'action des années 1980. Un récit brutal et sans temps mort servi par une ligne à la puissance cinématographique, convoquant autant le Friedkin de *Live and Die in LA* que Tarantino ou Rodriguez. Les deux premiers tomes sont disponibles à la bibliothèque, en attendant le troisième prévu prochainement.



EN ATTENDANT BOJANGLES lu par Morgane Esteve

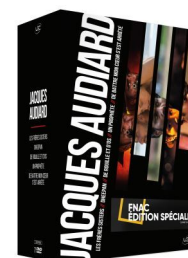
ROMAN POCHE
En attendant Bojangles est le premier roman d'**Olivier Bourdeaut** paru en 2016 et tout de suite largement récompensé par plusieurs prix littéraires. Si vous n'avez pas encore lu ce roman, c'est le moment où jamais ! C'est l'histoire d'un amour fou, d'une famille aimante, d'un noyau soudé face à l'adversité de la vie et de la maladie mentale. C'est un beau roman, c'est une belle histoire ! C'est un chemin de vie progressant en équilibre sur un fil, tendu au-dessus du vide. Poésie, générosité, humour, subtilité et tendresse sont réunis dans cette belle écriture.

Olivier Bourdeaut
En attendant Bojangles



COFFRET JACQUES AUDIARD vu par Yannick Bouvet

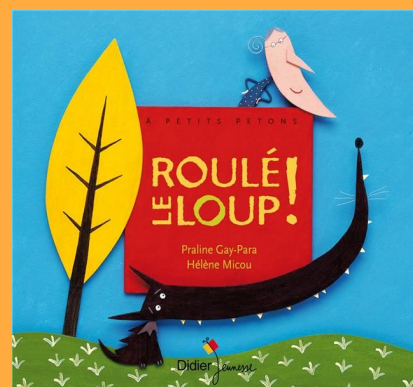
DVD
Un superbe coffret **Jacques Audiard**, cinq films majeurs de sa carrière internationale qui abordent chacun d'eux un genre différent et original, toujours passionnant parce que Jacques Audiard est un grand passionné !



Bientôt dans votre bibliothèque 150 nouveaux DVD !

Prochain TAPIS CONTÉ pour les 0-6 ans par **Fanny Corbé** **Vendredi 17 mars, 17h**

C'est l'histoire d'une grand-mère qui s'habille pour pouvoir aller danser au mariage de sa fille. Bedam, bedi, bedam, bedi, elle marche, elle marche, elle marche. Soudain sur le chemin, un loup ! Le loup est affamé, mais la grand-mère ne se laisse pas impressionner. Roule boule la grand-mère, et le loup sera bien roulé !



Le Petit Journal de **Lalleu**

Vous avez de bonnes idées d'articles ? Vous souhaitez améliorer le PJJ ?
Rejoignez le comité de rédaction qui a fort besoin d'aide et de soutien !

lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Y. Bouvet, S. Dhinaut, M. Esteve, C. Hilbey, T. Lassalle, G. Rossi, I. Souchet



**J'aime mon
village.Lalleu**

ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

Avant de partir en vacances, les élèves ont pu profiter des activités **Modelage** et **Crêperie** grâce aux ATSEM ...



ETAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Erelle BARBOSA née le 20/02/2022 à Rennes, 1 La Gerbaudière
Anaé LUSSAN née le 27/03/2022 à Rennes, 4 Rue des Rosiers
Léna MURZEAU DIBON née le 14/06/2022 à Rennes, 6 Rue des Tulipes
Maëlys BOUTIER née le 15/06/2022 à Châteaubriant, 1 Richelieu
Sohan MARESCAUX né le 25/06/2022 à Rennes, 4 Rue des Bégonias
Akira DUCHATELLE né le 24/07/2022 à Châteaubriant, 8 Rue des Violettes
Lénaëli TOULOTTE née le 5/08/2022 à Rennes, 1 Bel Air
Élyna HERRAULT née le 8/09/2022 à Rennes, 1 Les Aulnes
Cali DANAIRE née le 3/11/2022 à Rennes, 2 Les Hayes
Meysson HOUDOIRE PAYEN né le 19/11/2022 à Rennes
Junon HALARE HILBEY née le 23/12/2022 à Rennes



DÉCÈS

CULLIER Anthony, 45 ans, décédé le 23/05/2022 à Rennes
PASSARD Lucien, 85 ans, décédé le 31/07/2022 à Châteaubriant
LAINÉ Paul, 71 ans, décédé le 30/10/2022 à Rennes



Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023.

Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de pré-remplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger.

Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Plus d'informations :

- . www.impots.gouv.fr >> « Gérer mes biens immobiliers »
- . 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel)
- . Service des impôts ou espace France services le plus proche de chez vous

Compte rendu Conseil Municipal 18 janvier 2023



Présent.es: Mmes COTTIER, CHAUSSIS, MALEUVRE, PRIME, MM. LASSALLE, BARDY, BOUVET, DEFFAINS, HILBEY, PAPION et VEINANTE.

Absent.es excusé.es: Mme LE BOZEC avec pouvoir à M. LASSALLE, Mme HALATRE, MM. GIMENO et BOUTIER.

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA VOIRIE

Nous envisageons l'aménagement de trottoir et des emplacements de parking dans la rue des violettes (entrée de bourg).

Voici 2 devis : EUROVIA : 29 885 HT € COLAS : 33 684 HT €

Le Conseil Municipal décide de prendre la société EUROVIA.

Pour:11, Abstention:1

DEMANDE DE SUBVENTION DES AMENDES DE POLICE

Dans le cadre des amendes de police, le Département peut nous subventionner lors des travaux d'aménagement de sécurité sur voirie et aménagement piétonnier protégés le long des voies de circulation, ainsi qu'un emplacement PMR, situé au lieu-dit "Les Carrefours", au niveau du lotissement de Bellevue".

Pour ce dernier, nous avons un devis de la société Géni Enrobé d'un montant de 4 722,40 €HT.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande par 12 voix.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Dans le cadre d'aménagement de sécurité en centre bourg et entrée de bourg, nous pourrions bénéficier de subventions au titre de la DETR dans la limite de 40% ainsi que pour l'emplacement PMR à côté du lotissement .

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande par 12 voix.

AVENANT A LA BIBLIOTHEQUE

Afin de réfléchir à la manière collégiale de gérer le fonctionnement des 20 bibliothèques de la Communauté de Communes, il est demandé aux élus des Communes de délibérer pour une prolongation d'une année de plus par rapport à l'accord existant, soit jusqu'au 31/12/2023.

Pour:12

ASSURANCE RISQUES STATUTAIRE PERSONNEL

Nous sommes adhérent au contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel, via le CDG 35 jusqu'au 31 décembre 2023. Le Centre De Gestion d'Ille et Vilaine a besoin de notre accord pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence dans le cadre d'un nouveau marché, pour un prochain contrat de 4 ans à compter du 1er Janvier 2024. Pour information, ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

Agents affiliés à la CNRACL : Décès, accident du travail, incapacité de travail en cas de maternité, adoption, paternité, maladie, accident professionnel.

En d'autres termes, cela permet à la Commune de se faire indemniser des absences rémunérées par la commune.

Pour:12

PACTE FISCAL ET FINANCIER

Nous avons déjà délibéré sur ce sujet, mais une commune membre de la Communauté de Communes ne souhaitant pas y être intégrée pour la partie fiscalité, Mesure N°6 soit le reversement partiel de la fiscalité des entreprises sur les Z.A.I., la communauté de communes lors de sa séance du 6 décembre 2022 (par 37 voix pour, 5 abstentions, et 1 élu ne souhaitant pas prendre part au vote), a validé la mesure N°6 option N°2 qui enlève la notion d'unanimité et à fortiori la mesure N°3 conditionnée qui octroie un montant de fonds de concours de 16650 par commune, par an, et ce à compter de 2024.

Pour information, le système prévu pour les 20 communes sera réparti maintenant sur 19 communes.

Pour:8, Abstention:4

DELIBERATION ENQUÊTE PUBLIQUE LE PERRY

Suite à la demande d'un habitant du lieu-dit " Le Perry" d'acquiescer un délaissé de chemin dans ce lieu-dit, un bornage a été effectué à la charge du demandeur. Il en résulte que la surface est de 322 m². Nous sommes amenés à délibérer sur le prix que nous souhaitons lui demander. Il est d'usage de faire une demande à 1€ le m².

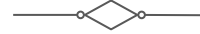
Une enquête publique aura lieu du 20 février au 6 mars 2023 avec affichage au lieu-dit " Le Perry".

Pour:12

DIVERS

Fin du commerce : suite au recommandé réceptionné en Mairie le 15 décembre 2022 stipulant que Monsieur et Mme CONTET arrêtaient l'exploitation du bar épicerie au 15 mars 2023. Un état des lieux sera fait le 20 février 2023. Actuellement, aucun repreneur ne s'est manifesté.

Compte rendu Conseil Municipal 15 février 2023



Présent.es: Mmes COTTIER, CHAUSSIS, LE BOZEC, MALEUVRE, PRIME, MM. LASSALLE, BOUTIER, BOUVET, DEFFAINS, HILBEY, VEINANTE.

Absent.es excusé.es: M. PAPION avec pouvoir à Mr LASSALLE, Mr BARDY avec pouvoir à Mme COTTIER et Mme HALATRE pouvoir à Mme CHAUSSIS,

Absent: Mr GIMENO.

INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE

Proposition de 150€ par an.

Pour:14

SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes: 150€

Anciens combattants: 150€

ACCA : 150€

Football Club du Canton du Sel : 250€

Panisol : 150€

Collège de Retiers: 202,56 €

ADMR : 528€

Les Shappeurs du Semnon (pumptrack) : 200€ pour fonctionnement

Pour:14

TAUX D'IMPOSITION 2023

Cette année, nous sommes amenés à délibérer sur le taux de la Taxe d'Habitation (Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale).

Actuellement le taux est celui de l'ancien taux de la Taxe d'Habitation soit 16,28%.

Pour:14 maintien du taux de 16,28%

La Taxe Foncière Bâtie est actuellement de 37,96% dans laquelle se trouve l'ancienne taxe du département. La Taxe Foncière Non Bâtie est de 52,50%

Pour:14 maintien des taux existants pour les Taxes Foncières.

ADHÉSION BRUDED

Dans le cadre de l'aménagement du bâtiment annexé à la Mairie et de son agrandissement en une bibliothèque, nous souhaitons adhérer à cette association reconnue pour son travail envers les communes et validée par les Départements et Régions.

Le montant de la cotisation annuelle est de 180.80€ pour 2023

Adhésion sur l'année 2023

Pour:14

représentation de la commune

1 titulaire Charles HILBEY / 1 suppléante Adeline CHAUSSIS

Pour:14

Nom de la rue pour le lotissement de la Clémentière

Dans le cadre de l'implantation de la fibre optique, nous devons donner un nom à la rue traversant le lotissement.

Proposition : Rue du Pré Devant

Pour:14

Nom de la rue pour la Salle Polyvalente

Proposition : Rue de l'Épinay

Pour:14

Nom de l'impasse côté Les Carrefours lot. de Bellevue

Proposition : Impasse du Grand Pâtis

Pour:14